

Prodédure d'affectation après la 3ème : saisie des voeux ouverte depuis le 09 mai !

publié le 09/05/2023 - mis à jour le 10/05/2023

A l'attention des familles des élèves de 3ème :

- **A partir du 09 mai et jusqu'au 30 mai 2023** vous pouvez formuler vos vœux d'AFFECTATION précis (jusqu'à 10 vœux pour l'Académie et 5 hors académie) pour votre enfant directement **par les téléservices à la rubrique AFFECTATION et non ORIENTATION par le lien https://teleservices.education.gouv.fr/** Si vous ne disposez plus de vos codes d'identification à Educonect merci d'adresser une demande à Mme PARPAILLON adjointe gestionnaire de l'établissement par le mail : sylvie.parpaillon@ac-poitiers.fr

Vous pouvez dès à présent consulter les différentes formations proposées. Le petit film que vous trouverez par le lien suivant vous explique la procédure : https://youtu.be/nbIH1GiHYYs

MERCI de préciser au professeur principal tout vœux hors ACADEMIE DE POITIERS ! si cela n'a pas encore été fait **car cela relève également d'une saisie faite par le collège sur les sites des autres académies.**

Une fois connectés vous pourrez rechercher les différentes formations proposées et à partir de lundi 09 mai saisir les voeux.

IMPORTANT : pour les élèves qui candidatent à des sections européennes, à un enseignement optionnel artistique, à l'enseignement optionnel Langue et culture de l'Antiquité, à un enseignement optionnel de langue vivante rare ou à un enseignement optionnel technologique il faudra remplir une fiche de candidature à part et produire les pièces complémentaires demandées **le plus rapidement possible**. **Ces demandes, une fois remplies par les équipes du collèges et après l'avis du chef d'établissement doivent parvenir dans les lycées demandés avant le 30 mai.** ATTENTION : pour les sections binationales (ABIBAC BACHBAC) au lycée DAUTET les fiches de demandes doivent parvenir au lycée complétées par nos soins **avant le 17 mai.** Si l'option demandées n'est pas enseignée dans le lycée de secteur dont dépend votre enfant il faudra également remplir le formulaire de dérogation ("assouplissement de la carte scolaire") en cochant le motif "Élève suivant un parcours scolaire particulier :".
Vous en trouverez des exemplaires de ces fiches en pièces jointes.

Très cordialement, Pour l'équipe
C LANG Principale collège de l'Atlantique AYTRE

Documents joints

- 3a-fiche-candidature-section-europeenne-2gt-2023 (PDF de 401.7 ko)
- 2-assouplissement-carte-scolaire-2023 (PDF de 389.2 ko)
- 3d-fiche-candidature-eo-technologique-2023 (PDF de 346.3 ko)
- 3b-fiche-candidature-eo-lca-2023 (PDF de 336.7 ko)
- 3c-fiche-candidature-eo-artistique-2023 (PDF de 349.3 ko)
- 11-annexe-4-fiche-candidature-eo-lvc-rares-2023 (PDF de 351.7 ko)
- rs-2de-gt-avec-section-binationale-2023 (PDF de 392.4 ko)

Académie de Poitiers
Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.